

## SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2014

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 6 octobre 2014 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5  
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4 est absent.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 septembre 2014 et de la séance extraordinaire du 23 septembre 2014;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
  - 8.1 – *Conseillers*
  - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
  - 8.3 – *Inspecteur à la voirie;*
  - 8.4 – *Dépôt du compte rendu du comité citoyen;*
  - 8.5 – *Dépôt du compte rendu du comité MADA;*
- 9- Présentation de l'esquisse du projet MADA (Municipalité Amie des Aînés);
- 10- Rapport trimestriel;
- 11- Chemin du Domaine;
- 12- Suivi de la taxe d'accise sur l'essence;
- 13- Entretien d'hiver du stationnement de la salle municipale et bureau;
- 14- Rénovation de la salle municipale (résolution à l'Agence de développement économique Canada);
- 15- Varia ouvert;
- 16- Période de questions;
- 17- Fin de la séance.

#### 2014-118 résolution no 2014-118

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 octobre 2014 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉ

### 3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 septembre et la séance extraordinaire du 23 septembre 2014

#### Assemblée régulière du 2 septembre 2014

#### 2014-119 résolution no 2014-119

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 2 septembre 2014 est adopté avec correction en début du procès-verbal, on doit lire : **Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4 est absent.**

ADOPTÉ

Séance extraordinaire du 23 septembre 2014

2014-120 résolution no 2014-120

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2014 est adopté avec correction à la page 9536, résolution 2014-116, 1<sup>er</sup> alinéa on doit lire : **compagnie**.

ADOPTÉ

**Suivi du procès-verbal**

Aucun.

**4) Période de question**

Madame Thérèse Ménard pose une question concernant l'apparence de conflit à la résolution 2014-116, adoptée à la séance extraordinaire du 23 septembre 2014.

Monsieur le maire répond.

Monsieur Yves Théroix demande comment contester la facture concernant les travaux à la rivière.

Monsieur le maire répond que la municipalité ne procédera pas à l'annulation de la facture et convient qu'il y a eu mésentente au sujet de la fin des travaux c'est-à-dire la visite de terrain obligatoire de constatation et de prises de mesures requises pour la production des plans tel que construits. Madame Ménard ajoute qu'elle a informé que la visite ne peut se faire en ce temps d'année.

**5) Correspondance**

La liste de correspondance portant le numéro 2014-10-06 a été remise à tous les membres du conseil.

2014-121 résolution no 2014-121

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la correspondance 2014-10-06 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉ

**6) Autres sujets**

**1- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie** – Invitation à un avant-midi conférence sur la gestion des matières organiques, mercredi le 22 octobre dès 8h15 à East Angus.

Le conseiller Jeffrey Bowker arrive à ce moment, il est 19H20.

**2- Bruno Couture, directeur Services Sécurité Incendie –La Guadeloupe/St-Évariste/St-Hilaire/Ste-Clotilde** – Étant un des cofondateurs du Regroupement pour le gyrophare vert pour les pompiers du Québec, la mission est de promouvoir l'outil en le gyrophare vert lors de déplacements lors d'appels d'urgence avec leur véhicule personnel. Aussi, demande l'appui des municipalités.

2014-122 résolution no 2014-122

ATTENDU QU'il est souhaitable de mettre en place un système pour identifier les pompiers qui sont en route pour une urgence et ainsi diminuer le temps de

réponse des services d'urgence notamment dans les villes qui n'ont pas de pompiers permanents;

ATTENDU qu'un gyrophare vert permettrait d'identifier rapidement les intervenants en situation d'urgence et les rendrait plus visibles à longue portée, spécialement le soir et la nuit;

ATTENDU qu'un regroupement milite afin de permettre l'utilisation d'un gyrophare vert au Québec dans les situations d'urgence et qu'il entend poursuivre ses représentations jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause;

ATTENDU qu'une pétition de 2775 signatures en appui au projet a été déposée à l'Assemblée nationale par la députée de Gatineau, Madame Stéphanie Vallée;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer le regroupement dans ses revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison et résolu unanimement que le conseil municipal de la municipalité de Newport

1. Appui le regroupement dans ses revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence;
2. Invite la MRC du Haut-Saint-François ainsi que les autres villes et MRC à appuyer cette démarche.

ADOPTÉ

**3- Polyvalente Louis-Saint-Laurent** – Invitation à l'activité Oktoberfest dans le cadre de la campagne annuelle de financement de la fondation, vendredi le 17 octobre à 17 heure. À r.s.v.p. au coût de 25\$ par personnes ou une table de 10 pour 250\$.

**4- Association forestière du sud du Québec** – Invitation au 69<sup>e</sup> Congrès et Salon forestier 2014 les 9 et 10 octobre à Saint-Georges de Beauce.

**5- Moisson Haut-Saint-François** – Demande une subvention de fonctionnement d'un montant de 190\$.

Le conseil décide de ne pas participer.

**6- Syndicat des travailleurs des postes** – Demande un appui par résolution annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et une consultation à la population.

2014-123 *résolution no 2014-123*

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau et résolu,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Newport écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les

changements aux services annoncé par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité de Newport demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ sur division, le conseiller Jeffrey Bowker vote contre.

**7- Tourisme Cantons de l'Est** – Présente l'opportunité de développer la municipalité au plan touristique tel qu'indiqué par le CLD.

**8- Centre communautaire Lawrence Community Centre** – Demande de contribution financière dans le cadre de la fête de Noël pour les enfants qui aura lieu le 6 décembre 2014.

Par la même occasion, le comité remercie le conseil pour l'utilisation de la cuisine le 20 septembre en avant midi pour la préparation du souper bénéfique qui a été un succès.

2014-124 résolution no 2014-124

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que la municipalité de Newport subventionne un montant de 400\$ pour la fête de Noël célébrée à Lawrence Church.

ADOPTÉ

**9- Dominic Provost, MRC du Haut** - Pour la piste multifonctionnelle du parc du marécage des scots. Voir lettre ci-dessous.

Nous évaluons actuellement nos chances de pouvoir rassembler un montant supplémentaire de 105 000 \$ pour la prochaine phase de construction (phase 3), c'est-à-dire celle qui sera construite en été 2015 – hiver 2016. Sur les 13 km de piste, incluant la partie dans le parc national du Mont-Mégantic, cette phase correspond environ aux kilomètres 10 et 11.

L'opportunité est de profiter du fonds de développement de l'offre touristique (FDOT). Nous venons tout juste d'obtenir l'admissibilité du projet au FDOT, après de nombreux efforts. La date de dépôt de projet est le 19 septembre et nous demanderions 75 000 \$. Ce programme exige 20% de mise de fonds en argent du milieu et ne peut financer plus de 50% du coût de projet :

Mise de fonds du milieu	30 000 \$ (20%)
Demande au FDOT	75 000 \$ (50%)
Une partie de la contribution phase 2 du PDRF reçu et en train d'être dépensée dans la phase actuelle (2))	<u>45 000</u> \$
TOTAL	150 000 \$

La mise de fonds du milieu ne doit pas provenir des gouvernements du Québec ou du Canada. Nous envisageons le scénario suivant :

CLD	10 000 \$ (confirmé)
Hampden	4 000 \$
Scotstown	4 000 \$
Les 12 autres municipalités du HSF	<u>12 000</u> \$ (1 000 \$ chacune)
TOTAL	30 000 \$

Les maires des municipalités suivantes ont déjà accepté leur 1 000 \$ : Bury, Westbury, East Angus, Cookshire-Eaton et Ascot Corner; nous souhaitons maintenant savoir si vous accepteriez de votre côté de contribuer pour un montant de 1 000 \$ également.

Merci à l'avance de bien vouloir prioriser ce dossier.  
Dominic au nom du comité de gestion.

2014-125 résolution no 2014-125

Proposé par le conseiller René Tétrault, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la municipalité de Newport n'accepte pas de contribuer au projet de piste multifonctionnelle du parc du marécage des scots.

ADOPTÉ

**10- Cité-école Louis-Saint-Laurent** – Invitation à l'assermentation au Parlement au secondaire 2014-2015, mardi le 28 octobre à 11h45. Aussi, remercie pour l'accueil chaleureux lors de la soirée reconnaissance aux étudiants. La présence des membres du conseil ainsi que leur participation à la remise de bourses a été très appréciée.

**11- Association forestière des Cantons de l'Est** – Avis de renouvellement de la cotisation de membre (un an 40 \$ - deux ans 70 \$).

2014-126 résolution no 2014-126

Proposé par le Conseiller Germain Boutin, appuyé par le Conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la municipalité de Newport renouvelle l'adhésion pour deux ans.

ADOPTÉ

**12- MRC du Haut-Saint-François et Infotech** – Offre pour logiciel élection.

La municipalité doit déboursier annuellement 430\$ pour un poste de travail de mise à jour et une redevance annuelle de 1 035\$. Aussi, Infotech offre aux municipalités d'acheter le logiciel d'élection pour 2500\$ si la facture est payée en 2014 aucune redevance ne sera facturée, seulement l'année d'élection les frais pour la mise à jour coordonnant les électeurs de toute la MRC sera facturée à chaque municipalité soit approximativement 430\$.

2014-127 résolution no 2014-127

Proposé par la Conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la Conseillère Anne Marie Yeates Dubeau il est résolu que la municipalité de Newport se procure le logiciel élection pour la somme de 2 500 \$ plus les taxes chez Infotech.

ADOPTÉ

**13- MRC du Haut-Saint-François** – Copie de lettre adressée à Mme Thérèse Ménard Théroux et M. Yves Théroux en regard à la facture de Nature'Eau Lac et visite de terrain.

**14- Hydro-Québec** – Informe que les compteurs seront remplacés sous peu. Copie de lettre qui sera adressée à chaque résidence est inclus.

**15- MRC du Haut-Saint-François** – Dans le cadre du suivi du schéma incendie, le consultant demande à rencontrer les conseils municipaux. Pour l'agglomération, cette rencontre aura lieu le 22 octobre prochain à 19h00 à la Salle B de la MRC du Haut-Saint-François.

**16- Monty Coulombe s.e.n.c. pour Monty Sylvestre** – Renouvellement de l'entente de service pour 2015.

2014-128 résolution no 2014-128

Il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin et résolu à l'unanimité d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty

Sylvestre, conseillers juridiques Inc., au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 selon les termes de l'offre de service du 29 septembre 2014.

ADOPTÉE

**17- Gilles Tessier, propriétaire sur le chemin du 10<sup>e</sup> Rang** – Demande de creuser l'ancien fossé de la propriété que la municipalité avait déjà creusé en 1995.

2014-129 résolution no 2014-129

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu d'aviser le propriétaire que la municipalité de Newport ne creuse pas sur les terrains privés.

ADOPTÉ

## 7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2014-09-30 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

21	Impressions Haut St-François (chèques, enveloppes)	1 199.25 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp.inc. (ordure-recyclage)	4 536.19 \$
26	MRC du Haut St-François (téléphonie & Q.P. loisir)	6 705.32 \$
32	Nielsen & fils Inc. (essence)	471.26 \$
33	Fonds d'information (mutations août)	60.00 \$
37	Hydro-Québec	573.53 \$
40	Luc Deslongchamps (frais septembre)	47.87 \$
65	Scie à Chaîne Claude Carrier Inc. (chaîne)	24.09 \$
70	Marcel Blais (fossés et ponceaux)	6 645.55 \$
78	Transp.-Exc.Jocelyn Ménard (niveleuse & gravier)	5 357.78 \$
108	Transvision Cookshire Inc. (réparations luminaires)	669.79 \$
122	Ministre des Finances (Q.-P. police)	56 298.00 \$
128	Gravière Bouchard inc. (gravier & transport)	5 498.62 \$
141	Ville Cookshire-Eaton (Q.-P. final)	47 531.50 \$
238	Lise Houle (frais de dépenses Août & Septembre)	114.24 \$
252	Ian McBurney (dépenses divers)	222.06 \$
255	Scierie Labranche Inc. (Gravier & tamisé)	8 810.60 \$
257	Régie Haut St-François & Sherbrooke (enfouissement)	1 739.73 \$
277	Coop des Cantons (peinture-dalles-calcium)	63.29 \$
299	Gestions A.M.F.Inc. (Camion pour gravier)	853.06 \$
310	9031-8924 Québec Inc. (Transports pour fossés)	1 661.21 \$
333	Graymont (QC) Inc. (granulats calcaire)	813.92 \$
356	Transport Jean-Luc Bissonnette (Trspt pour fossés)	808.16 \$
363	Atelier Mécanique J.Patry (set de brake)	91.45 \$
382	Lyne Maisonneuve (Mada)	268 .56 \$
389	Maheu & Maheu (traitement contre moustiques)	344.93 \$
404	Location F. Lapointe Inc. (roulette à mesurer)	9.78 \$
406	Chantal Auger (concierge)	300.00 \$
415	Jean-Paul Lavoie (3 castors)	150.00 \$
420	Transport Guillette & Frères (transport pour fossés)	808.16 \$
	Remises aux gouvernements	3 303.20 \$
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</b>	<b>155 981.10 \$</b>

	<b>LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :</b>	
	Salaire de septembre	7 556.63 \$
	Salaire du Conseil	2 938.04 \$
	JDL-Lague (génératrice)	8 847.33 \$
	Bourse pour finissants scolaire	1 200.00 \$
	<b>TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :</b>	20 542.00 \$
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</b>	<b>176 523.10 \$</b>

2014-130 Résolution no 2014-130

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la Municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉ

**8) Compte-rendu des comités**

**8.1) conseillers**

Comité Loisirs La conseillère Jacqueline Désindes donne un compte rendu.

Agglomération Le conseiller Jeffrey Bowker donne un compte rendu.

**8.2) inspecteur en bâtiment**

Le conseil prend note du rapport déposé par l'inspecteur.

**8.3) inspecteur à la voirie**

Le conseil prend note du rapport déposé par l'inspecteur.

**8.4) comité de citoyens**

La directrice générale dépose un compte rendu du 2014-07-16.

La conseillère Anne Marie Yeates Dubeau informe de la réunion du 25 septembre dernier.

**8.6) comité MADA**

Aucun compte rendu n'a été remis, mais Madame Lyne Maisonneuve va déposer son esquisse dans quelques minutes.

La conseillère Anne Marie Yeates Dubeau informe du projet Pacte rural. Monsieur le maire ajoute qu'effectivement Pacte rural a été accepté pour une période de 10 ans. Il rajoute que les comités formés dans la municipalité pourraient être formé d'un seul comité.

**9) Présentation de l'esquisse du projet MADA**

Madame Lyne Maisonneuve, présente une esquisse du projet Municipalité amie des Aînés. Monsieur le maire remercie Madame Maisonneuve.

**10) Rapport trimestriel**

Le rapport sur les états comparatif portant sur les revenus et les charges de la municipalité au 30 septembre 2014 est déposé.

**11) Chemin du Domaine**

Monsieur le Maire donne de l'information. Les propriétaires informent que les travaux apportent du désagrément à date.

Les membres du conseil discutent de la problématique, une décision quant aux travaux à apporter ou non sera pris sous peu.

#### **12) Suivi de la taxe d'accise sur l'essence**

La directrice générale informe la municipalité recevra 595 741 \$ répartis sur cinq ans pour ses infrastructures de voirie locale.

#### **13) Entretien du stationnement de la salle municipale et bureau**

Les membres du conseil en discute et la possibilité d'utiliser l'inspecteur à la voirie est impossible, celui-ci ne travaille pas régulièrement pendant la saison hivernal.

Monsieur Fernand Boutin offre d'entretenir la cour de l'édifice municipal pour un montant de 1 250.00 \$ pour la saison hivernale 2014-2015. Il remet son offre par écrit.

2014-131 *résolution no 2014-131*

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que Fernand Boutin ayant déposé une offre de service à 1 250.\$ pour l'entretien de la cour de l'Hôtel de Ville pour la saison hivernale 2014-2015 soit acceptée et le paiement afférent sera payé en deux versements égaux de 625.\$ en janvier et en mars 2015.

ADOPTÉ

#### **14) Rénovation de la salle municipale**

La directrice générale informe qu'une résolution doit être adoptée afin de l'autoriser à signer les documents pour l'obtention de l'aide financière et que la municipalité s'engage à déboursier 50% des coûts et plus dépendamment de la subvention accordée.

2014-132 *Résolution no 2014-132*

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire de la salle municipale située au 1452, route 212 et qu'elle désire rénover cet immeuble;

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été transmise au programme Initiative d'Investissement local;

ATTENDU QUE cette demande d'aide financière a été déposée au montant de 25 000\$ en date du 4 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller René Tétreault et résolu :

Que Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipale de Newport, soit autorisée à signer, au nom de la municipalité de Newport, les documents requis pour l'obtention d'une telle aide financière et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

Que la municipalité s'engage à déboursier 50% des coûts ou jusqu'à concurrence de 17 000\$ dépendamment de la subvention accordée.

ADOPTÉ

#### **15) Varia ouvert**

Aucune discussion.



## **16) Période de Questions**

Monsieur Germain Tourigny pose une question concernant le traitement contre les moustiques par Maheu & Maheu.  
Monsieur le maire répond.

## **20) Fin de la séance**

2014-133 Résolution no 2014-133

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20H20.

ADOPTÉ

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Lionel Roy, maire

---

Lise Houle,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS** (Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.  
Donné ce 2e jour de septembre 2014

---

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière